

N° 42

Le périodique de Tannay
Edition septembre 2020



le Tannayroli

Projet du port du Torry - Où en est-on ?

CMTSE - Jouer de la musique, c'est la plus belle école de vie »

Nouveau collaborateur à l'administration communale - Bienvenue à Teodoro Rossolino !



© Lucien Kolly



Sommaire

Editorial	3	Administration communale	
Les décisions des dernières séances du Conseil communal	4	Bienvenue à Teodoro Rossolino !	13
Le patrimoine de Tannay	5	Le centre des jeunes et de loisirs de Terre Sainte « La Baraka »	14
Deuxième vie pour notre cabine téléphonique	6	UAPE	
Institut Vanhove	7	L'équipe de la Péniche	15
Route Suisse	8	La ludothèque à déménagé aux Rojalets	16
Fin des travaux à Tannay !	8	Une rentrée scolaire particulière !	17
Projet du port du Torry	9	Pédibus	17
Où en est-on ?	9	CMTSE	
La déchèterie intercommunale	10	« Jouer de la musique, c'est la plus belle école de vie »	18
Les directives de la déchèterie	11	CMTSE	
SADEC	11	Marie-José d'Alboni passe le témoin	19
Le transport des déchets par le rail	11	Les annonces	20
Aménagement du territoire	12		
Les procédures juridiques en cours	12		



Serge Schmidt
Syndic



Chères et chers Tannayrolis,
Dans quelques mois, au début mars 2021, se tiendront de nouvelles élections municipales. Il s'agira alors d'élire celles et ceux qui auront à charge de gérer le ménage communal dès le 1^{er} juillet et pour les cinq ans qui suivront. Même si, dans bien des domaines, la marge de manœuvre de l'autorité communale est étroite, l'enjeu est d'importance. Les défis qui nous attendent, notamment en termes de développement durable et de mobilité, seront au cœur des préoccupations de la nouvelle équipe.

Et vous êtes désormais nombreux à porter ce souci ! Aujourd'hui déjà, notre Municipalité s'en préoccupe, notamment en travaillant au nouveau plan d'affectation de la commune qui fixera pour les dix-quinze ans à venir ce qu'il en sera des zones à bâtir, des zones agricoles, des zones à protéger ainsi que des coefficients d'occupation et de la typologie des constructions. Autant de choses qui auront

un impact non-négligeable sur notre bien-être.

Mais il conviendra ensuite de confirmer, par des actes forts et des réglementations cohérentes, cette volonté de s'engager activement sur la voie d'un développement raisonnable. C'est pourquoi, si vous êtes désireux d'y apporter votre contribution, votre Municipalité vous encourage à vous engager d'ici quelques mois dans l'une ou l'autre de nos instances politiques, en vous portant candidate ou candidat soit au Conseil communal, soit à l'exécutif. Savant que vous pourrez, au cœur d'une action responsable, apporter ainsi votre contribution à la préservation de notre environnement et à la qualité de vie de nos concitoyens.

Bien sûr, même au niveau d'une petite commune comme la nôtre, la charge de travail d'un municipal se complexifie. Ce qui peut décourager quelque peu les bonnes volontés. Sachez cependant que c'est précisément pour

alléger ces tâches chronophages que nous avons créé un nouveau poste de technicien communal qui, depuis quelques semaines, seconde la Municipalité pour tout ce qui touche à l'urbanisme, aux constructions et aux routes. Pour le reste, nous disposons déjà d'une bonne équipe administrative qui nous soutient efficacement.

Dans une société de plus en plus individualisée, l'exercice d'un mandat politique est un service à la communauté, c'est une belle chose ! La Suisse, vous le savez, offre, par son système politique participatif, la possibilité à tout un chacun, de s'engager activement afin de répondre aux préoccupations de nos concitoyens. C'est pourquoi, nous souhaitons qu'au vu des enjeux à venir, vous serez nombreux à saisir cette opportunité d'ici quelques mois, que ce soit au législatif ou à l'exécutif.

Serge Schmidt

Rapport d'activité du Conseil communal

Les décisions des dernières séances du Conseil communal

Dans sa séance du 4 novembre 2019, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Préavis municipal n° 40 relatif à l'adoption de la taxe annuelle d'épuration pour 2020. (Accepté)

Dans sa séance du 17 décembre 2019, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Préavis municipal n° 41 relatif au budget pour l'année 2020. (Accepté)

Dans sa séance du 22 juin 2020, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Préavis municipal n° 42 relatif à la reconduction du Dispositif d'Investissement Solidaire de la Région Nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2050. (Accepté)
- Préavis municipal n° 43 relatif à la vente de 128 m² du domaine public communal 1029. (Refusé)

- Préavis municipal n° 44 relatif à une demande de crédit de 91'489 CHF/TTC pour le remplacement d'un tracteur de la voirie. (Accepté)

- Préavis municipal n° 45 relatif à une demande de crédit de 50'000 CHF/TTC destiné à financer la rénovation de l'appartement n° 1 du château. (Accepté)

- Préavis municipal n° 46 relatif à la convention foncière en vue de la légalisation du plan d'affectation des rives du lac sur les territoires des communes de Mies et de Tannay. (Accepté)

- Préavis municipal n° 47 relatif au rapport de gestion 2019. (Accepté)

- Préavis municipal n° 48 relatif au comptes communaux 2019. (Accepté)

LES HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Lundi (fermé)

Mardi (07h30-12h00) Office de la population

Mercredi (08h00-12h00) Greffe municipal

Jeudi (14h00-18h00) Office de la population

Vendredi (08h00-12h00) Greffe municipal



Denise Rudaz,
Municipale



Le patrimoine de Tannay

Savez-vous que la commune de Tannay est propriétaire de quelques biens acquis grâce aux impôts communaux payés par chacun d'entre vous ?

Il s'agit d'un riche patrimoine qui, année après année, est entretenu par la commune en vue de lui conserver toute sa valeur.

Si nous commençons par le bas de la commune près du lac, il y a la Buvette de la Plage que beaucoup de gens connaissent, avec une parcelle attenante qui va de la route Suisse au lac et qui sera aménagée en zone de loisirs.

Après le passage de la gare, se trouve le fleuron de la commune, à savoir le parc avec l'école et le château. Le parc tout comme l'école et le château sont classés au patrimoine régional du canton. A cela va s'ajouter prochainement une Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) en cours de construction.

Pour de nombreux habitants, le château est le lieu où se trouve l'administration communale. Mais ce n'est pas que cela, il y a aussi cinq appartements du plus petit au plus grand sans oublier la partie

arrière du château, appelée l'annexe où se trouvent trois appartements.

En remontant vers le haut de la commune, un immeuble imposant définit le centre du village avec ses commerces et ses neuf appartements à loyers modérés.

Au fil des années, les Municipalités qui se sont succédé ont eu à cœur d'enrichir le patrimoine communal avec des achats judicieux.



© Lucien Kolly



© Lucien Kolly

Boîte à Livres



Deuxième vie pour notre cabine téléphonique !

Une bibliothèque en libre-service vient d'être installée à côté de l'entrée de la salle communale dans l'ancienne cabine téléphonique.

Après avoir constaté l'état de délabrement de cette ancienne cabine téléphonique, les employés communaux ont eu la bonne idée d'en faire une bibliothèque. Nettoyage, peinture et éclairage ont per-

mis de donner un air pimpant à ce petit local. Maintenant, des rayonnages ont été ajoutés et chacun peut y apporter des livres en bon état dont il veut se défaire et/ou en emprunter d'autres.

Une affiche sur la porte indique comment procéder pour que ce lieu demeure en bon état et puisse être utilisé de la meilleure façon.

D. Rudaz

BOÎTE À LIVRES

Elle est là pour vous et elle vivra grâce à vous tous.

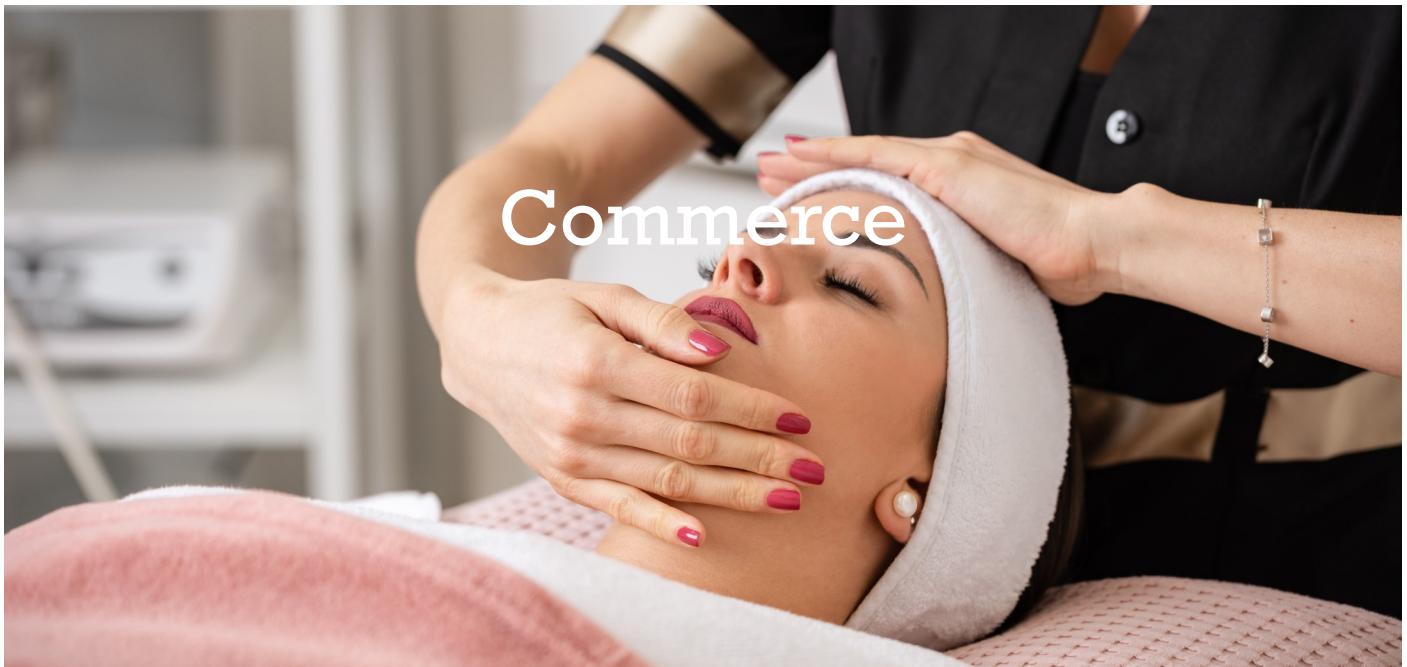
Au fil du temps, les emprunts et les dépôts s'équilibreront.

MODE D'EMPLOI

Déposez le livre ou le magazine que vous venez de lire, un autre en profitera. **C'est un geste gratuit !**

Vous n'avez plus rien à lire...
Alors ouvrez la boîte à lire !
Choisissez le livre ou le magazine qui vous intéresse et prenez-le.
C'est encore gratuit !





Institut Vanhove

L'institut Vanhove, situé le long de la route Suisse, a fêté le 1^{er} avril dernier sa première année d'existence à Tannay.

Une intense campagne publicitaire a permis de le faire connaître loin à la ronde, puis le bouche à oreille a fait le reste. Aujourd'hui, Charlotte Vanhove, aidée par plusieurs esthéticiennes, a le plaisir d'accueillir une nombreuse clientèle cosmopolite.

L'institut de beauté se doit d'être non seulement un lieu accueillant mais aussi de donner un sentiment de bien-

être. Son design épuré et moderne reste cependant chaleureux. Une décoration de bon goût et des couleurs douces renforcent le sentiment de relaxation, le tout complété par un mobilier étudié pour que les clientes et clients se sentent à l'aise.

Soins du visage et du corps, soins du regard, épilations, massages amincissants, pédicure et manucure ainsi que

des cours de maquillage permettent de répondre à tous les besoins.

Pour plus d'informations :

Institut Vanhove
Route Suisse 89 G
1295 Tannay
Tél. 022 960 12 12

www.institut-vanhove.com

D. Rudaz





© Lucien Kolly

Fin des travaux à Tannay !

Voilà deux ans que les travaux de la route Suisse ont démarré. Le chantier va de Mies jusqu'à Founex sur une longueur de plus de 5 km. La traversée de Coppet n'est pas incluse dans ce chantier car la rénovation de cette portion de route sera entreprise par la commune elle-même.

Sur le territoire de Tannay, le chantier s'est terminé cet été, par la pose finale d'un revêtement phono-absorbant. Cependant, les travaux continuent encore sur la commune de Founex jusqu'en été 2021.

Nous avons profité de ces travaux pour faire disparaître les poteaux d'alimentation électrique qui étaient encore utilisés mais qui, pour des raisons de sécurité et d'esthétique, sont aujourd'hui enterrés. Les réseaux de distribution d'eau ainsi que les réseaux de téléphonie/internet ont également été mis aux normes aux endroits nécessaires.

La surface occupée par les machines du chantier de la RCI sur notre parking Bénuyer va être libérée et le stationnement des voitures pourra bientôt reprendre normalement. Pour rappel, cette surface avait été accordée par notre commune pen-

dant la durée des travaux en échange de l'aménagement d'un parking provisoire sur l'ancien camping, ainsi que par sa remise en état totale à la fin du chantier (enlèvement du bitume, apport de terre et engazonnement). Ces travaux commenceront fin septembre 2020 et nous retrouverons

port terminé, d'en faire une zone de loisirs avec des équipements ludiques pour petits et grands.

En ce qui concerne les places de parking perdues, elles seront largement compensées par celles à nouveau disponibles sur le parking Bénuyer



bientôt une zone bien arborisée qui sera interdite aux véhicules. Cette zone verte fait partie de la réflexion générale sur l'aménagement de la zone lacustre et il sera prévu, une fois le chantier du

ainsi que celles ajoutées le long de la route Suisse, que ce soit du côté de Mies qui a fortement augmenté ses capacités de stationnement ou du côté de Tannay.

Ce parking sera remplacé par une zone de verdure

Projet du port du Torry



Guy van Gelder,
Municipal



© Lucien Kolly

Où en est-on ?

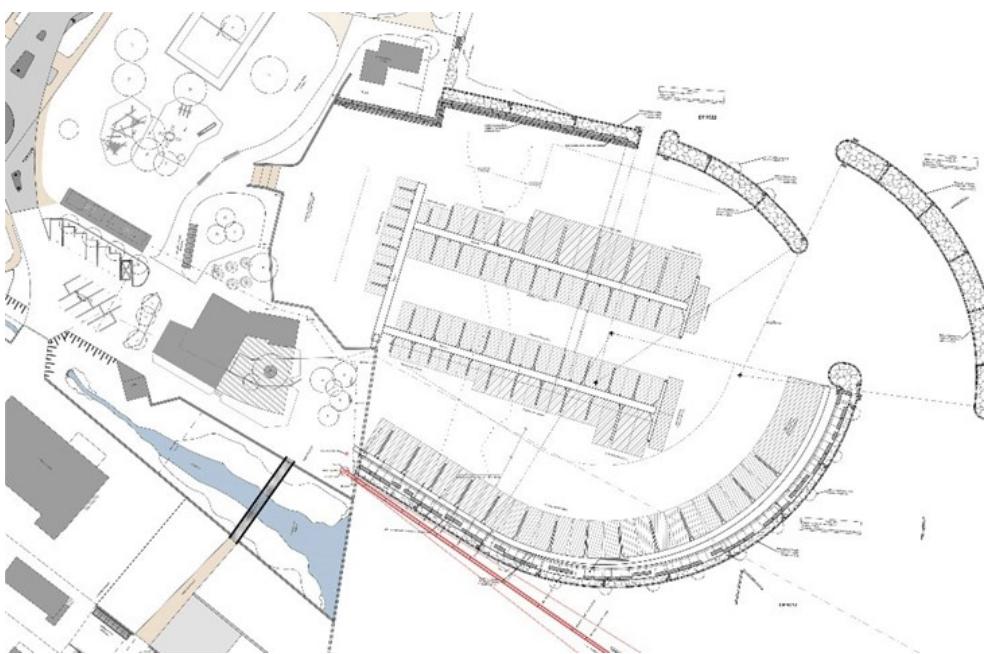
Par le biais de ce journal, nous vous tenons régulièrement informé(e)s de l'évolution du projet de réhabilitation de la zone lacustre Mies-Tannay, que ce soit pour la buvette, le chantier naval ou encore la renaturation du Torry.

Malgré la situation exceptionnelle vécue en ce début d'année par le confinement, le Comité de Pilotage de la zone lacustre (CoPiLac) a activement poursuivi ses activités afin de faire avancer les différents projets de réhabilitation de la zone lacustre et en particulier celui du port. Pendant plusieurs mois, les visioconfé-

de l'impact écologique), ont pu travailler et rendre les études nécessaires pour construire un port sûr et en conformité avec les réglementations du canton. Les contacts avec l'État de Vaud se sont également multipliés pour s'assurer que les études correspondent aux exigences des départements concernés.

nément, les autres aspects du travail du CoPiLac qui concerne la renaturation du Torry et le plan d'affectation des Rives du lac seront mis à l'enquête, afin de mettre en évidence la cohérence du projet d'ensemble.

Si tout se déroule selon les prévisions, la construction du port pourrait démarrer début 2021. C'est une vision résolument optimiste car nous ne sommes évidemment pas à l'abri d'écueils administratifs ou d'oppositions diverses qui pourraient retarder sa construction. La construction du port durera 18 mois auxquels s'ajouteront 6 mois pour terminer la renaturation du Torry et finaliser les aménagements terrestres. Concernant le port, il faut noter que les locataires actuels à l'intérieur du port pourront rester amarrés durant les travaux. Pour rappel, le coût de la construction sera couvert par le revenu des locations des places d'amarrage.

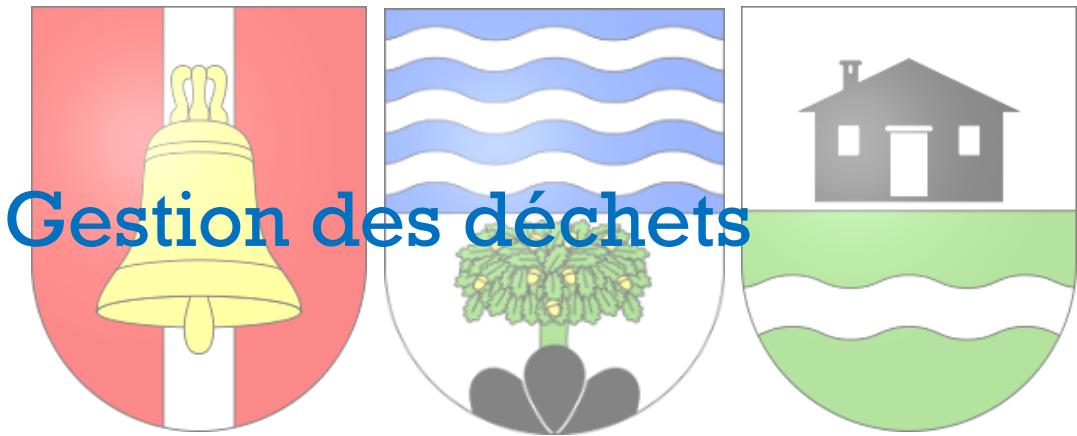


Plan futur port

rences ont remplacé les réunions en présentiel entre les différents intervenants et spécialistes tant et si bien que chacun dans son domaine (architecte, ingénieur, géomètre, hydrologue, analystes

L'ensemble du dossier a été remis par le CoPiLac pour examen aux différents services de l'État fin août 2020 avec pour objectif, la mise à l'enquête du projet de port en septembre 2020. Simulta-

Quoi qu'il en soit, l'équipe du CoPiLac travaille avec enthousiasme pour amener à terme ce projet de port ainsi que la mise en valeur de toute la zone lacustre sur Tannay et Mies.



La déchèterie intercommunale

Cela fait presque quatre ans que notre déchèterie intercommunale est entrée en service. Les problèmes initiaux de l'incompatibilité entre notre système électrique et certaines bennes sont derrières nous.

L'année passée, 1'910 tonnes de déchets ont transité par notre déchèterie, ce qui représente une légère progression par rapport aux 1'872 tonnes en 2018.

Selon le tableau ci-dessous, les Tannayrolis continuent de générer sensiblement plus de déchets que la moyenne cantonale (+22%) mais la part recyclable de nos déchets était légèrement au-dessus du reste du canton (65% de nos déchets ont été recyclés).

Priorités dans la gestion des déchets : (www.respondables.ch)

- Renoncer** : Pour alléger vos poubelles, dire non aux emballages superflus !
- Réparer** : Trouver un réparateur proche de chez vous sur le site www.reparateurs.ch.

- Réfléchir** : Non aux achats compulsifs. Non au superflu, ça fait un bien fou !
- Recycler** : Tout ce qui est valorisable et en priorité les produits achetés auprès des points de vente qui sont obligés d'être repris.

Apport des déchets verts :

Les habitants sont autorisés à amener un maximum de 2 m³ de déchets verts par jour à la déchèterie. Dans le cas où vous auriez plus de 2 m³ de ces déchets à déposer, il suffit de téléphoner au gardien de la déchèterie et demander le badge d'accès à la Compostière de Terre-Sainte (à côté de la station d'épuration intercommunale à Commugny). Le gardien vous expliquera la procédure pour déposer vos déchets directement à la compostière.

Idée reçue à combattre :

Faux ! Les bouteilles en verre sont utiles dans les sacs à ordures car le verre améliore le mâchefer des usines de valorisation thermique des déchets.

Le verre n'améliore aucunement le mâchefer. Les tessons rejoignent en l'état le mâchefer stocké en décharge. Ils occupent inutilement un espace de stockage précieux. Il est préférable de réutiliser le verre pour produire de nouvelles bouteilles en verre. C'est pourquoi les bouteilles en verre doivent être rapportées dans les lieux de récupération et non éliminées avec les ordures ménagères.

Gestion des déchets 2019

	Incinérables	Recyclables	Total
Tannay	174 (kg/hab.)	318 (kg/hab.)	492 (kg/hab.)
% poids	35 %	65 %	100 %
Canton Vaud	160 (kg/hab.)	243 (kg/hab.)	403 (kg/hab.)
% poids	40 %	60%	100 %

Gestion des déchets



Nathan Finkelstein,
Vice-syndic

Les directives de la déchèterie

Les directives sont accessibles sur le site de la commune de Tannay sous le lien suivant : Accueil > Vivre à Tannay > Gestion des déchets > Déchèterie (en bas de page).

L'accès au site :

Vous accédez au site de la déchèterie avec votre carte personnelle, uniquement utilisable par les membres de

votre ménage. Il est interdit de donner sa carte à un employé de maison, à un jardinier ou toute autre personne qui irait apporter vos déchets sans que le titulaire de la carte ne l'accompagne. Dans certains cas bien spécifiques, une demande peut être faite auprès de votre administration communale afin qu'une autorisation spéciale vous soit

délivrée, par exemple, pour un employé ou un concierge s'occupant d'une PPE.

Cette année, des contrôles de droit d'accès sont effectués afin de s'assurer du respect de cette directive et les autorités communales seront informées des contrevenants.



Le transport des déchets encombrants par le rail

Constituée le 17 mars 1994, la Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC SA) a pour but la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus.

Elle remplit les tâches communales qui lui sont déléguées par les 60 communes actionnaires de la Côte et du pied du Jura.

Extrait de « SADEC'ouverte » lettre d'information de juillet 2020 (www.sadec.ch).

Notre projet de transport par le rail des déchets encombrants provenant de nos communes actionnaires avance bien. Nous sommes

actuellement dans une phase de vérifications juridiques pour nous assurer de la conformité du projet avec le Plan cantonal de gestion des déchets et pour permettre aux différents acteurs une transition en douceur vers un nouveau mode de fonctionnement.

Une fois ces vérifications terminées, nous avons bon espoir que le transfert progres-

sif de la route au rail des déchets encombrants des communes de notre périmètre puisse commencer dans le courant du 2^{ème} semestre 2020.

A terme, ce projet permettra d'éviter le transport de plus de 2'500 tonnes de déchets par la route, représentant presque 1'000 trajets aller-retour sur l'autoroute Genève-Lausanne.

Aménagement du territoire



© Lucien Kolly

Les procédures juridiques en cours

Plan d'affectation communal :

La révision de notre plan d'affectation communal avance étape par étape selon notre calendrier. Nous l'avons soumis au canton pour un examen préalable le 17 février. Nous attendions son retour en mai, mais l'effet coronavirus a retardé la procédure ce qui a repoussé la soumission à l'enquête publique à cet automne. Nous prévoyons l'entrée en vigueur de ce plan en été 2021.

Plan d'affectation intercommunal « Rives du lac » :

Le développement de notre zone lacustre exige un remaniement aussi bien parcellaire que de l'affectation du sol. Ce plan d'affectation a été soumis à l'examen préalable au canton le 20 janvier 2020. Après le retard causé par la pandémie, le retour du dossier nous est parvenu le 17 juillet dernier. Nous faisons les derniers ajustements

aux multiples dossiers des projets du développement de notre zone lacustre qui seront mis simultanément à l'enquête publique au mois de septembre.

Une convention tripartite entre les communes de Mies, Tannay et de l'État de Vaud doit être légalisée pour les échanges de surfaces terrestres, afin de déterminer la soule pour ces trois entités publiques. Un préavis pour cette convention, rédhibitoire pour la soumission à l'enquête publique du plan d'affectation, a été approuvé respectivement le 29 et le 22 juin par les Conseils communaux de Mies et de Tannay.

Entente Intercommunale pour l'agrandissement et l'exploitation du Port du Torry (EIPT) :

Il a été convenu que le projet d'agrandissement ainsi que l'exploitation du port du Torry seraient de la responsabilité

conjointe des communes de Mies et de Tannay.

Les Municipalités ont proposé de créer une Entente intercommunale qui aurait pour but de conduire toutes les études et de préparer les préavis nécessaires à l'agrandissement puis à l'exploitation du port du Torry sur le domaine public cantonal des eaux. Le préavis de la convention pour l'Entente a été présenté aux Conseils communaux de Mies et de Tannay et approuvé respectivement le 30 octobre et le 30 septembre 2019.

Le Conseil d'État a approuvé la convention pour l'Entente le 29 janvier 2020.

N. Finkelstein

Administration communale



Bienvenue à Teodoro Rossolino !

Ces dernières années, les tâches en matière d'aménagement urbain ont sensiblement augmenté, tout comme l'entretien du patrimoine communal, la gestion des permis de construire et la réalisation de travaux divers se rapportant aux bâtiments et aux espaces publics. Il devenait donc urgent de soulager les municipaux en charge de ces domaines dont le volume de travail était devenu de plus en plus lourd.

La Municipalité a donc décidé de créer un nouveau poste de technicien communal. Après avoir reçu plusieurs candidats,

notre choix s'est porté sur Monsieur Rossolino. Au bénéfice d'une formation d'architecte, il a travaillé dans la

gestion de projets et a également été précédemment en charge des permis de construire.

Ce dernier est entré en fonction le 1^{er} mai, en pleine crise du coronavirus et c'est donc en petit comité que nous avons ce jour-là procédé à son assermentation.

Depuis, notre nouveau responsable technique a eu le temps de se familiariser avec nos différentes réglementations et normes communales en vigueur et est aujourd'hui pleinement opérationnel !

Nous lui souhaitons un franc succès dans sa nouvelle activité.

S. Schmidt





AJET

Le centre des jeunes et de loisirs de Terre Sainte

Le centre des jeunes et de loisirs « la Baraka », est un lieu d'accueil, de rencontres et d'activités géré par l'AJET. Il se destine aux jeunes de la 7P à la 11S (10 à 16 ans), qu'ils soient ou non scolarisés au sein de l'école publique.

Une inscription via le portail internet de l'AJET est nécessaire mais la fréquentation est libre.

Les jeunes sont encadrés par une équipe d'animateurs qui proposent des activités ludiques et variées, en intérieur comme en extérieur.

En collaboration avec le travailleur social de proximité, une activité sport libre est proposée le mardi soir, de même qu'une permanence jeunes adultes le jeudi en fin d'après-midi.

Horaires en période scolaire :

Lu / Ma / Je (15h30 – 19h00)
Me (11h30 – 19h00)
Ve (15h30 – 21h30)

CJLT
Route de Coppet 8
1291 Commugny
022 776 89 02
info@ajet.ch

PERMANENCE JEUNES ADULTES

POUR LES JEUNES DE TERRE SAINTE ENTRE 15 ET 25 ANS

À **la Baraka** DE COMMUGNY



LE TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITÉ EST
À VOTRE DISPOSITION POUR:

CV ET LETTRE DE MOTIVATION, DÉMARCHE PERSONNELLES ET ADMINISTRATIVES,
ACCOMPAGNEMENT DANS DES PROJETS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS,
OU SIMPLEMENT POUR UNE ÉCOUTE

TOUS LES JEUDIS (hors vacances scolaires) | 16H - 19H | SANS RDV
INFO: +41 79 193 00 43 | siro.balestra@avasad.ch
route de Coppet 8, 1291 Commugny

ascot  **ajet**

Unité d'accueil pour écoliers



Nинon Pulver Picot,
Municipale

L'équipe de la Péniche

L'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) de Tannay appelée « la Péniche » est composée d'une dynamique équipe de trois professionnelles expérimentées.

Dans un cadre chaleureux, au centre du village, la Péniche accueille actuellement 36 enfants, de 7h30 à 18h30, pour leur proposer tout au long de l'année scolaire des activités pédagogiques, ludiques et sportives variées.

Milena Esteves (au centre) est responsable de la structure. Elle effectue sa troisième année scolaire à Tannay après avoir travaillé à l'AJET depuis de nombreuses années, en tant qu'éducatrice de l'enfance (EDE) à l'UAPE de Mies.

Elle a succédé à Natacha Fenu partie assumer une plus grande structure à Chavannes-de-Bogis. Milena Esteves est secondée par Cécile Dozio (à droite), assistante socio-éducative, qui a passé son enfance à Tannay. Cécile Dozio a rejoint l'équipe cette année après avoir passé plusieurs années à l'UAPE de Coppet.

Le duo est complété par Martine Perron (à gauche), auxiliaire, qui a travaillé à l'UAPE de Chavannes-de-Bogis avant de rejoindre la structure de Tannay à la rentrée 2018.

L'équipe de la Péniche se donne pour mission d'accompagner les enfants sur le chemin de la tolérance, du res-



pect et du partage et de leur assurer bien-être et sécurité.

Futur bâtiment de l'UAPE

Le permis de construire de la future UAPE n'ayant pas fait

l'objet d'oppositions, les travaux ont pu commencer en juillet. L'inauguration est prévue en juin 2021.



La ludothèque de Terre Sainte

La ludothèque a déménagé aux Rojalets

La Ludothèque propose à la location des jeux éducatifs et de société, des jeux de plein air, des châteaux gonflables, des déguisements et des divertissements pour des fêtes d'anniversaire. Ces jeux, régulièrement renouvelés, s'adressent à tous les enfants et adolescents, ainsi qu'aux adultes ayant le goût du jeu. De plus, tout son matériel est à disposition sur place afin de tester de nouveaux jeux et d'être conseillé sur vos emprunts. La ludothèque possède environ 3000 jeux et jouets pour tous les âges.

Elle a ouvert ses portes le lundi 24 août dernier dans ses nouveaux locaux situés dans l'établissement secondaire de Terre Sainte, En Rojalets, route de Founex 31 à Coppet.

Son entrée se situe dans la cour et non à l'intérieur du bâtiment. Le logo est visible sur la porte d'entrée du bâtiment.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

Lu (16h15-18h30)

Ma(16h15-20h00)

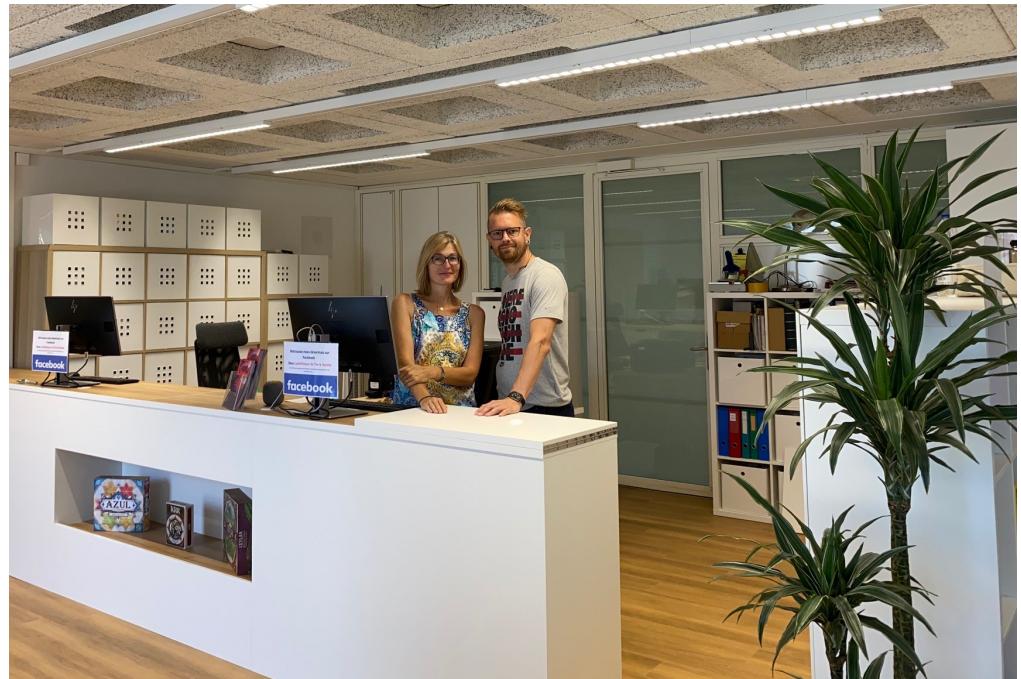
Me (13h30-17h00)

Je (16h15-18h30)

Ve (16h15-18h30)

Les samedis 29 août, 3 octobre, 7 novembre et le 5 décembre sont ouverts de 9h00 à 12h00.

La ludothèque est animée notamment par une habitante de Tannay, Natascha Heinzelmann qui, depuis plus de



Sebastien Zbären, responsable & Natascha Heinzelmann

11 ans, fait bénéficier petits et grands joueurs de ses compétences et de sa gentillesse.

être annulée pour cause de Coronavirus. Elle est reportée en 2021.

Au mois d'octobre 2020, la ludothèque devait fêter ses 40 ans. La manifestation organisée à cette occasion a dû

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet : www.ascots.ch



Une rentrée scolaire particulière !

En cette rentrée, il y a plus d'élèves scolarisés en Terre Sainte que ce soit au primaire ou au secondaire.

L'UAPE affiche également complet sur toutes ses plages horaires.

Nos enseignantes à Tannay, Mmes Oriana Musaro, Anne Stoupar, Christine Chapuis, Jade Tournay et Odile Volluz, travaillent dans des conditions plus compliquées afin de respecter les gestes barrières et les mesures d'hygiène nécessaires pour lutter contre le Covid-19. Il s'agit également de veiller à la mise à niveau

des élèves voire même de combler les lacunes dues à l'enseignement à distance.

Pour les élèves aussi, ces nouvelles conditions d'hygiène rendent cette rentrée particulière.

Néanmoins, pédagogues et enseignants s'accordent sur le fait que l'enseignement présentiel est essentiel et largement préférable, même si l'enseignement à distance a permis de maintenir le niveau des connaissances.

Cette année encore, le transport des élèves est organisé par Car Postal. Si les presta-

tions de cette société n'ont pas été optimales l'année dernière, la situation s'est aujourd'hui nettement améliorée. N'oublions pas que plus de 350 élèves sont transportés quotidiennement entre les villages (matin, midi et soir). Au vu de ce nombre et des différents départs et destinations, l'organisation est compliquée à gérer et peu de transporteurs sont à même d'assumer un tel mandat.

N. Pulver Piccot

Pedibus

La Municipalité souhaite soutenir la création à Tannay d'un Pedibus.

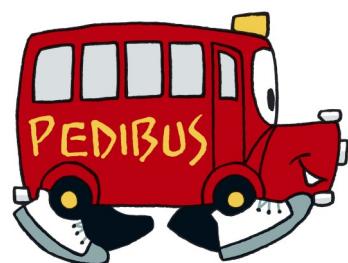
Le Pedibus est un système d'accompagnement participatif pour amener les enfants à pied à l'école sous la surveillance d'un adulte.

Un projet sain, convivial, économique et écologique. Pour

plus de renseignements, vous pouvez consulter le site <https://pedibus.ch/fr/>.

Les parents intéressés peuvent s'adresser à la municipale responsable, à l'adresse mail : n.pulver@tannay.ch

N. Pulver Piccot





Conservatoire de Musique *de Terre Sainte et Environs*

C M T S E

« Jouer de la musique, c'est la plus belle école de vie »

La présence d'un conservatoire de musique dans une région est essentielle car elle apporte un savoir unique: l'apprentissage instrumental. Un long voyage qui commence très jeune et qui est parsemé de surprises. C'est la découverte d'une nouvelle temporalité : la lenteur, la patience et la ténacité. C'est la découverte de soi au travers d'un outil qui place l'élève au centre de l'apprentissage. A l'époque des nouvelles technologies qui ont envahi notre quotidien, l'enfant a besoin de créer son espace personnel et intime en relation avec un instrument qui lui permet d'inventer et d'écouter. Vaste et ambitieux défi que les professeurs s'engagent à relever.

Avec ses 28 professeurs, le Conservatoire de Musique de Terre Sainte et Environs, en abrégé le CMTSE, compte une vingtaine de disciplines instrumentales enseignées du plus jeune âge aux degrés avancés, donnant accès au certificat de fin d'étude délivré par le canton. Le Conservatoire propose également des cours collectifs de formation musicale générale tels que le solfège, l'histoire de la musique et l'harmonie.

Jouer et faire de la musique, cela se fait aussi ensemble. La pratique collective est mise au premier plan dans notre

école en offrant la possibilité de faire partie d'ensembles instrumentaux. Percussions, cordes, guitare, instruments à vent. Tous ces instruments disposent de leur propre ensemble avec des répétitions et auditions collectives régulières.

L'Orchestre des Jeunes de Terre Sainte (OJTS) créé au sein de notre école prépare deux concerts annuels avec des répétitions hebdomadaires. Il offre la chance de jouer du grand répertoire et découvrir les compositeurs qui font partie de notre culture musicale.

Répartis dans plusieurs communes de Terre Sainte, les cours sont dispensés chaque jour de la semaine afin de s'adapter au mieux aux activités extrascolaires des élèves.

Le Conservatoire enseigne les disciplines suivantes : alto, basson, batterie, chant, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare, guitare baroque, guitare électrique, harpe, hautbois, percussions, piano, solfège, trombone, trompette, violon et violoncelle.



Orchestre des Jeunes de Terre Sainte

Marie-José d'Alboni passe le témoin

Une page est sur le point de se tourner pour le Conservatoire. En effet, après 27 ans de direction, Marie-José d'Alboni va passer le témoin au chef d'orchestre Léonard Clément dès le mois de septembre.

L'histoire de cet établissement s'inscrit dans celle d'une famille. Une histoire plutôt féminine, puisque la direction s'est transmise tout naturellement de mère en fille. Tout a commencé à la fin des années

1960. La famille de Marie-José d'Alboni vit alors entre la région de Terre Sainte et Paris, puis décide de s'installer définitivement à Mies. Rose Zähner, professeure de piano, reprend douze élèves du centre culturel régional, alors seule organisation culturelle de la région. Mère et fille décident alors de créer une école de musique régionale et décentralisée, plus proche des élèves de Terre Sainte.

De nouvelles classes d'instruments sont créées et se développent rapidement, avec la poussée démographique connue par notre région. Cette école devient finalement le Conservatoire de Musique de la Côte (CMC) en 1981, le tout premier conservatoire entre Genève et Lausanne. En 2002, il devient le Conservatoire de Musique de Terre Sainte et Environs, un nom jugé plus en accord avec la géographie. Madame d'Alboni devient directrice en 1993 et une profonde restructuration s'amorce alors.

Le Conservatoire est finalement accrédité par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM), suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'Enseignement de la musique (LEM).

Les inscriptions pour la nouvelle année scolaire sont ouvertes. Toutes les informations se trouvent sur notre site internet : www.cmtse.ch

François Buensod, Président



de gauche à droite :
Jürg Waeber, François Buensod, Léonard Clément, Marie-José d'Alboni



le Tannayroli

Les annonces

MARIAGES

Krasniqi Altina & Cocaj Genton - 22.04.2020
Dünhof Monika & Bory Bertrand - 26.06.2020
Picoche Emilie & Marzougui Saber - 20.08.2020

NAISSANCES

Perruchoud Camille & Léane - 16.01.2020
Collot Flora - 17.01.2020
Vergari Alya - 01.04.2020
Abittan Michael - 13.04.2020
Sciazko Jennifer - 20.04.2020
Hobrecker Cillian - 28.04.2020
Schlegel Gabriel - 29.04.2020
Engle Aiden - 26.05.2020
Brossard Louis - 27.05.2020
Sohlberg Lucas - 22.06.2020
Varlet Isabelle - 22.06.2020

DÉCÈS

Dolezel Igor - 04.01.2020
Beaux Michel - 28.01.2020
Pineda Renata - 10.02.2020
Frey Sylviane - 27.06.2020

LA FERME DES MORENNES

Frédéric Gallay & Corinne Failléttaz
Chemin des Moulins 31

Horaires : Lu - Ve (17h30 - 19h00) / Sa (09h00 - 11h30)
Di (17h30 - 19h00)

Yaourts, fromages et œufs, viande séchée et saucissons, poulets (sur commande), fleurs de saison et divers en self-cueillette

LA FERME DU TORRY

Vincent Echenard
Chemin de Chirilinge 1
www.agro-idee.ch
contact@agro-idee.ch

Horaires d'été (01.04.-15.11.2020)
Me 15h30-18h30
Sa 10h00-13h30
Horaires d'hiver (16.11.2020-
31.03.2021)
Me / Ve 13h30 - 18h30
Sa 10h00-14h00

Fruits et légumes biologiques, œufs

Editeur
Commune de Tannay

Responsable
Serge Schmidt

Rédaction
Serge Schmidt
Denise Rudaz
Guy van Gelder
Nathan Finkelstein
Ninon Pulver Piccot
François Buensod

**Conception &
mise en page**
Fabrice Nassisi
Tamara Blanchoud

Impression
Imprimerie de Versoix

N° 42
Imprimé sur papier recyclé